

SENIORS MASCULINS

RENCONTRE LE SAMEDI SOIR

Compétition : Championnats Séniors District

Date d'effet : 1^{er} juillet 2022

Dans le but d'une meilleure gestion des installations sportives, mais aussi afin de pouvoir désigner un maximum d'officiels sur les rencontres, le District de la Gironde va permettre aux clubs recevant bénéficiant d'un éclairage classé au minimum E7 (75 luxes minimum) de fixer leurs rencontres séniors le samedi à 19 heures ou 20 heures.

Date de la mise en place de l'expérimentation :

- Le 1^{er} juillet 2022

Les équipes concernées :

- D1 – Club VIP, D2, D3 et D4 des championnats séniors masculins du District de la Gironde

Fonctionnement :

- Au plus tard 20 jours avant la date de la rencontre, le club recevant bénéficiant d'un éclairage classé au minimum E7 (75 luxes minimum) pourra fixer ses rencontres à domicile le samedi à 19 heures ou à 20 heures.
- Le club concerné indique par courriel à la Commission des Compétitions ainsi qu'au club adverse son intention de jouer son match à domicile le samedi à 19 heures ou à 20 heures.
- La Commission avise les équipes adverses qui ne pourront pas s'y opposer.
- Dépassé ce délai de 20 jours avant la date de la rencontre, il faudra l'accord du club adverse.

A TITRE D'EXEMPLE :

- Pour une rencontre prévue le dimanche 20, le club recevant a jusqu'au 1er du mois pour informer, par email depuis sa messagerie officielle, la Commission des Compétitions Seniors et le club adverse de son choix de jouer la rencontre le samedi 19 (à 19h ou 20h).
La Commission enregistre le jour du match au 19 et le club adverse ne peut pas s'y opposer.
- Si, à partir du 2, le club recevant fixe sa rencontre au samedi 19, la Commission enregistrera la modification de date qu'à la réception d'un courriel du club adverse émanant de sa messagerie officielle donnant son accord.
Etant précisé qu'une absence de réponse ne saurait constituer un accord.